Genre du véhicule	Marque de fabriq	ue	Type	Fiche d'homologation		
Motocycle léger	нопра		C 50	СН 6369 75		
Constructeur Identification	HONDA MOTOR CO., LTD, Toky sur la plaquette du consti	ructeur "C 50"				
Plaquette du constructeur Numéro du cadre Identification du moteur Véhicule homologué Importateur principal Autres Importateurs	devant le No du cadre "C 50" à droite, latéralement sur le cadre, au-dessous de la selle à gauche, latéralement en bas sur le cadre, près du coffre à outils "C 50 E" à gauche, latéralement en bas sur le carter (au-dessus de la fixation du repose-pied) C50 - 8 144 580 HONDA (SUISSE) SA., 1211 Genève					
Construction du véhicule Nombre d'essieux Bolte c. v. Nombre de vitesses Frein roue avant Frein roue arnère Longueur du siège Genre du siège Béquille Utilisation avec side-car Indicateur de vitesse Rètroviseur Antivol Equipement spécial	Nombrederous mécanique avec embrayage is 3 mécanique, à expansion in mécanique, à expansion in 250 mm	force centrifuge	Moteur Marque Construction Carburant Refroidissement Alésage Cylindrée Puissance en CV Silencieux Déparasitage Mesure des gaz V-max Bruit Avec le véhicule en à 1°arrêt	(0.0		
Dimensions Longueur Largeur Nombre de places Poids - Poids à vide Répartition du poids Poids total Poids garantis Dimension des pneus Ply/bars Charge/Vmax	1810 Hauteur 650 Empattement 1 avant 40 50 20 50 60 100 2.25 - 17 2.50 - 17 4 / 1,5 6 / 2,0 150 / 80 200 / 80	1145 1175 total 90 70 160 241	Equipement Feu de route Feu de position Clignoteurs AV Feu rouge Feu stop Clignoteurs AR Catadioptre Eclairage plaque Puissance dynamo Avertisseur	STANLEY CH 1 0017 STANLEY CH 1 0017 STANLEY CH 1 0455 STANLEY CH 1 4630 STANLEY CH 1 4630 STANLEY CH 1 0434 I (E) combine		

Indications pour le perm Genre du véhicule	Motocycle léger	Poids à vide	90
Marque de fabrique	HONDA	Poids total	241
Type Homologation No CH	6369 75	Carburant Cylindrée	49.4
Nombre de places	1	CV-Impôt	0,25

Remarques, modifications, conditions et inscriptions dans le permis de circulation

*) Bécuille : latérale avec caoutchouc de rappel admis selon décision de 1'OFP du 12.01.78.

J